



S.WA-T212

Approval Listing Number

Ottawa, 5-3-82

RECORD OF APPROVAL ACTION
Formule d'enregistrement de l'approbation

Company: Superior Scale Co. Ltd.
179 Eagle Drive
Winnipeg, Manitoba
R2R 1V4

Société: Superior Scale Co. Ltd.
179 Eagle Drive
Winnipeg, Manitoba
R2R 1V4

Manufacturer: Superior Scale
Co., Ltd.

Fabricant: Superior Scale Co.,
Ltd.

Type of Device: Full electronic
bulk weighing system.

Appareil: Ensemble de pesage en
vrac entièrement électronique.

<u>Nos DE MODELES</u>	<u>PORTEE</u> (tonnes)	<u>NOMBRE DE DYNAMOMETRES</u>	<u>CAPACITE DES</u> <u>DYNAMOMETRES</u>
<u>MODEL NO.</u>	<u>CAPACITY</u> (tonnes)	<u>No. OF LOAD CELLS</u>	<u>LOAD CELL</u>
SSH-2-3	2	3	1000 kg
SSH-3-3	3	3	1500 kg
SSH-4-3	4	3	2000 kg
SSH-4-4	4	4	1500 kg

Approved Accessories: Keyboard,
Printer and Control Panel.

Accessoires approuvés: Clavier,
imprimante et tableau de comman-
de.

Application: Bulk weighing of
grain.

Utilisation: Pesage en vrac du
grain.

Description: The system consists
of 4 main components. The digi-
tizer, totalizer and cut-off
control, 103 control box (con-
sists of relays, power supplies,
manual over ride system) and the
weight receiving element specifi-
cally a hopper scale.

Description: Il s'agit d'un
ensemble à 4 composants
principaux: le numériseur, la
commande du totalisateur et du
circuit de coupure, la boîte de
commande 103 (constituée de
relais, de blocs d'alimentation
et du circuit de commande de
dérogation manuelle) et l'élément
récepteur de charge, plus préci-
sément une balance à trémie.

Description: (Cont'd)

The digitizer reads the scale, transmits the data via an interface to the totalizer and cut-off processor; the processor compares weights to entered presets and commands the control box to open and close feed and discharge gates at the appropriate times. When a preset total has been reached, the system will stop drafting and totalize all net weights which have passed through the hopper scale.

Safety interlocks are incorporated at three different phases of the system. The processor is programmed to inhibit both feed and discharge signals at the same time. The controllers relay logic prohibits simultaneous feed and discharge commands. Limit switches mounted on the feed and discharge gates prevent either gate from opening, while the other is still in operation. All keyboard and push-button switches are inoperative once the system has been programmed and in automatic operation.

Description: (Suite)

Le numériseur transmet les données enregistrées par la balance au processeur du totalisateur et du circuit de coupure par l'intermédiaire d'une interface. Le processeur compare les poids obtenus aux poids prédéterminés et indique à la boîte de commande d'ouvrir et de fermer les vannes de chargement et de déchargement aux moments voulus. Lorsqu'un total prédéterminé est atteint, le système cesse d'effectuer des pesées et calcule le total de tous les poids nets enregistrés par la balance à trémie.

Des dispositifs de verrouillage de sécurité ont été prévus à trois différentes phases du système; le processeur est programmé de façon à invalider les signaux de chargement et de déchargement qui sont transmis simultanément, la logique des relais du contrôleur empêche que des commandes de chargement et de déchargement se produisent en même temps et des interrupteurs de fin de course situés sur les vannes de chargement et de déchargement empêchent que l'une des vannes ne s'ouvre alors que l'autre est encore en mouvement. Tous les interrupteurs à poussoir et toutes les touches du clavier se bloquent dès que la programmation est terminée et que l'ensemble fonctionne en mode automatique.

Description: (Cont'd)

The initial set-up of the system involves entering time and date, station number, *zero deviation and draft size. These aforementioned parameters stay in the microprocessor's memory until they are either intentionally cleared or, a power failure of approximately 1½-2 hours is experienced.

Normal keyboard entries involve entering car number, total weight, type and grade of product respectively via LED prompt commands. The system then goes into its automatic mode and is only accessible via a coded entry of which only the operator has knowledge. The coded entry is a precaution to prevent a by-stander from keying in nonsense data while the system is in operation.

Two key lock switches are provided. The first being a power shut-off; the second a feed-thru. The feed-thru is for the purpose of moving grain thru the scale hopper which does not have to be weighed, i.e., product from one bin to another.

*Zero deviation represents a lower limit scale empty condition. E.g.; if 5 kg were entered as zero deviation, the scale would not continue drafting if it did not empty below 5 kg.

Description: (Suite)

La programmation initiale consiste en l'introduction de l'heure et de la date, du numéro de poste, * de l'écart du zéro et du poids de la pesée. Ces paramètres sont conservés dans la mémoire du micro-processeur jusqu'à ce qu'ils soient volontairement effacés ou jusqu'à ce qu'une panne d'électricité d'une durée d'environ 1½-2 heures se produise.

Les entrées manuelles normales consistent à introduire au moyen de touches à DEL le numéro du wagon, le poids total, le type et la catégorie du produit. Une fois ces entrées effectuées, l'ensemble se met à fonctionner en mode automatique et seul l'opérateur peut intervenir grâce à un code qu'il est le seul à connaître. L'entrée codée est une précaution visant à éviter que des observateurs n'introduisent des données insensées pendant que l'ensemble fonctionne.

Deux interrupteurs à clé ont été prévus, l'un pour la mise hors-circuit de l'ensemble, l'autre pour permettre le libre passage du grain non pesé lors de son transfert d'un contenant à l'autre.

*L'écart du zéro désigne la limite minimale indiquant que la balance est vide. Ainsi, si l'écart du zéro admis est fixé à 5 kg, la balance ne procédera à une nouvelle pesée que si le plateau, après déchargement, contient moins de 5 kg.

Description: (Cont'd)

Keying in the draft size and total weight numbers allows the system to constantly check the flow of grain for a particular draft size and the total weight required per car. Once the draft weight is reached, a command is given to close the feed gate. the feed gate closes, motion stops, the weight recorded. The discharge opens, product discharges until within the zero deviation limit and motion limit, weight recorded and printed as GROSS --- total weight in hopper, tare --- weight remaining in hopper after discharge and net --- the correct arithmetic difference between the gross and tare. The draft number is also printed alongside the net weight. The cycle continues with feed, discharge, print, until the total weight is reached. At this time the system stops, and may be commanded to print a sub-total or total. Any manual drafts will be recorded with the word manual next to that particular draft.

Description: (Suite)

L'introduction du poids fixé pour chacune des pesées et du nombre total de pesées permet au système de contrôler l'écoulement du grain nécessaire à une pesée particulière et la quantité totale nécessaire pour remplir un wagon. Une fois que le poids par pesée est atteint, une commande est donnée pour fermer la vanne de chargement. La vanne se ferme, tout mouvement cesse et le poids est enregistré. La vanne de déchargement s'ouvre, le produit est déchargé jusqu'à ce que la balance soit en deçà de l'écart du zéro et de la limite de mouvement. Les données relatives au poids sont ensuite enregistrées et imprimées: le poids brut ou poids total du contenu de la trémie, la tare ou poids du contenu de la trémie après déchargement et le poids net calculé comme étant la différence exacte entre le poids brut et la tare. Le numéro de la pesée est imprimé à côté du poids net. Le cycle continue (chargement, déchargement et impression) jusqu'à ce que le poids total soit atteint, puis l'ensemble s'arrête. Une commande peut alors être donnée pour obtenir l'impression du sous-total ou du total. Toute pesée effectuée par l'ensemble en mode manuel sera enregistrée comme telle sur l'imprimé.

Conditions of Approval:

1. This approval covers 10 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Head, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, Ottawa, by the manufacturer or distributor.
2. No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.
3. This approval to expire two years from date of issue.
4. On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Conditions d'approbation:

1. La présente approbation ne couvre que dix appareils. Le fabricant ou le distributeur doit faire part de tout appareil vendu, loué ou cédé de quelque autre façon, au Chef du laboratoire des masses, de la Direction de la métrologie légale, à Ottawa.
2. Aucun appareil ne peut être vendu, loué ou cédé de quelque autre façon sans qu'une déclaration écrite soit remise à l'acheteur, avant la vente l'informant que l'appareil n'a reçu qu'une approbation temporaire.
3. La présente approbation prendra fin deux ans après date de son émission.
4. A compter de la date d'échéance de cette approbation, seuls les modèles figurant dans la liste ou décrits comme possédant la même capacité nominale, les mêmes dimensions physiques et la même construction qu'une installation inspectée et vérifiée par la Direction des poids et mesures, pourront recevoir l'approbation officielle permanente. Après la date d'échéance de la présente Approbation temporaire, une nouvelle demande, comprenant les dessins de l'installation devra être présentée pour tout modèle, qui n'a pas été approuvé, en vue de permettre la réémission d'une approbation temporaire et de prendre les dispositions nécessaires pour l'inspection.

Reference No.: G6922-S1024

N° de référence: G6922-S1024



W.R. Virtue
Acting Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef intérimaire
Laboratoires de la métrologie légale

MAR 8 1982



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie légale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-T212 Rev. 1

MAR 26 1984

NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL

AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE

THIS NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL
SUPERSEDES RECORD OF APPROVAL ACTION
S.WA-T212 DATED March 5, 1982.

LE PRÉSENT AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE
REMPLECE L'AVIS D'ENREGISTREMENT
D'APPROBATION S.WA-T212 EN DATE DU 5
mars 1982.

Company: Superior Scale Co. Ltd.
179 Eagle Drive
Winnipeg, Manitoba
R3R 1V4

Société: Superior Scale Co. Ltd.
179, promenade Eagle
Winnipeg, Manitoba
R2R 1V4

Manufacturer: Superior Scale Co. Ltd.
Winnipeg, Manitoba

Fabricant: Superior Scale Co. Ltd.
Winnipeg, Manitoba

Type of Device: Full electronic bulk
weighing system.

Appareil: Ensemble de pesage en vrac
entièremment électronique.

<u>MODEL NUMBER</u> N° de modèle	<u>CAPACITY-TONNES</u> Capacité-tonnes	<u>N° OF LOAD CELLS</u> N° de dynamomètre	<u>LOAD CELLS CAPACITY</u> Cap. des dynamomètres
SSH-2-3	2	3	1000 kg
SSH-3-3	3	3	1500 kg
SSH-4-3	4	3	2000 kg
SSH-4-4	4	4	1500 kg

Approved Accessories: Keyboard, printer
and control panel.

Accessoires approuvés: Clavier,
imprimante et tableau de commande.

Application: Bulk weighing of grain.

Utilisation: Pesage en vrac du grain.

Description: The system consists of 4
main components. The digitizer,
totalizer and cut-off control, 103
control box (consists of relays, power
supplies, manual over ride system) and
the weight receiving element specifically
a hopper scale.

Description: Il s'agit d'un ensemble à
4 composants principaux: le numériseur,
la commande du totalisateur et du circuit
de coupure, la boîte de commande 103
(constituée de relais, de blocs
d'alimentation et du circuit de commande
de dérogation manuelle) et l'élément
récepteur de charge, plus précisément
une balance à trémie.

- 2 -

Description: Continued

The digitizer reads the scale, transmits the data via an interface to the totalizer and cut-off processor; the processor compares weights to entered presets and commands the control box to open and close feed and discharge gates at the appropriate times. When a preset total has been reached, the system will stop drafting and totalize all net weights which have passed through the hopper scale.

Safety interlocks are incorporated at three different phases of the system. The processor is programmed to inhibit both feed and discharge signals at the same time. The controllers relay logic prohibits simultaneous feed and discharge commands. Limits switches mounted on the feed and discharge gates prevent either gate from opening, while the other is still in operation. All keyboard and push-button switches are inoperative once the system has been programmed and in automatic operation.

The initial set-up of the system involves entering time and date, station number, *zero deviation and draft size. These aforementioned parameters stay in the microprocessor's memory until they are either intentionally cleared or, a power

Description: Suite

Le numériseur transmet les données enregistrées par la balance au processeur du totalisateur et du circuit de coupure par l'intermédiaire d'une interface. Le processeur compare les poids obtenus aux poids prédéterminés et indique à la boîte de commande d'ouvrir et de fermer les vannes de chargement et de déchargement aux moments voulus. Lorsqu'un total prédéterminé est atteint, le système cesse d'effectuer des pesées et calcule le total de tous les poids nets enregistrés par la balance à trémie.

Des dispositifs de verrouillage de sécurité ont été prévus à trois différentes phases du système; le processeur est programmé de façon à invalider les signaux de chargement et de déchargement qui sont transmis simultanément, la logique des relais du contrôleur empêche que des commandes de chargement et de déchargement se produisent en même temps et des interrupteurs de fin de course situés sur les vannes de chargement et de déchargement empêchent que l'une des vannes ne s'ouvre alors que l'autre est encore en mouvement. Tous les interrupteurs à poussoir et toutes les touches du clavier se bloquent dès que la programmation est terminée et que l'ensemble fonctionne en mode automatique.

La programmation initiale consiste en l'introduction de l'heure et de la date, du numéro de poste, *de l'écart du zéro et du poids de la pesée. Ces paramètres sont conservés dans la mémoire du microprocesseur jusqu'à ce qu'ils soient

- 3 -

Description: Continued

*Zero deviation represents a lower limit scale empty condition. E.g.; if 5 kg were entered as zero deviation, the scale would not continue drafting if it did not empty below 5 kg.

Normal keyboard entries involve entering car number, total weight, type and grade of product respectively via LED prompt commands. The system then goes into its automatic mode and is only accessible via a coded entry of which only the operator has knowledge. The coded entry is a precaution to prevent a by-stander from keying in nonsense data while the system is in operation.

Two key lock switches are provided. The first being a power shut-off; the second a feed-thru. The feed-thru is for the purpose of moving grain thru the scale hopper which does not have to be weighed, i.e., product from one bin to another.

Keying in the draft size and total weight numbers allows the system to constantly check the flow of grain for a particular draft size and the total weight required per car. Once the draft weight is reached, a command is given to close the feed gate. The feed gate closes, motion stops, the weight recorded. The discharge opens, product discharges until within the zero deviation limit and motion limit.

Description: Suite

*L'écart du zéro désigne la limite minimale indiquant que la balance est vide. Ainsi, si l'écart du zéro admis est fixé à 5 kg, la balance ne procédera à une nouvelle pesée que si la plateau, après déchargement, contient moins de 5 kg.

Les entrées manuelles normales consistent à introduire au moyen de touches à DEL le numéro du wagon, le poids total, le type et la catégorie du produit. Une fois ces entrées effectuées, l'ensemble se met à fonctionner en mode automatique et seul l'opérateur peut intervenir grâce à un code qu'il est le seul à connaître. L'entrée codée est une précaution visant à éviter que des observateurs n'introduisent des données insensées pendant que l'ensemble fonctionne.

Deux interrupteurs à clé ont été prévus, l'un pour la mise hors-circuit de l'ensemble, l'autre pour permettre le libre passage du grain non pesé lors de son transfert d'un contenant à l'autre.

L'introduction du poids fixé pour chacune des pesées et du nombre total de pesées permet a système de contrôler l'écoulement du grain nécessaire à une pesée particulière et la quantité totale nécessaire pour remplir un wagon. Une fois que le poids par pesée est atteint, une commande est donnée pour fermer la vanne de chargement. La vanne se ferme, tout mouvement cesse et le poids est enregistré. La vanne de déchargement s'ouvre, le produit est déchargé jusqu'à ce que la balance soit en deçà de l'écart du zéro et de la limite de mouvement.

- 4 -

Description: Continued

Weight is recorded and printed as GROSS - total weight in hopper, TARE - weight remaining in hopper after discharge and NET - the correct arithmetic difference between the gross and tare. The draft number is also printed alongside the net weight. The cycle continues with feed, discharge, print, until the total weight is reached. At this time the system stops, and may be commanded to print a sub-total or total. Any manual drafts will be recorded with the word manual next to that particular draft.

Conditions of Approval:

(1) This approval covers 20 devices only. Each device sold, leased or otherwise disposed of, must be reported to the Chief, Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, in Ottawa, by the Manufacturer or distributor.

(2) No device shall be sold, leased or otherwise disposed of, for use in trade, without written disclosure to the purchaser, prior to the sale, that the device has received only temporary approval.

(3) This approval to expire one year from date of issue.

Description: Suite

Les données relatives au poids sont ensuite enregistrées et imprimées: le poids brut ou poids total du contenu de la trémie, la tare ou poids du contenu de la trémie après déchargement et le poids net calculé comme étant la différence exacte entre le poids brut et la tare. Le numéro de la pesée est imprimé à côté du poids net. Le cycle continue (chargement, déchargement et impression) jusqu'à ce que le poids total soit atteint, puis l'ensemble s'arrête. Une commande peut alors être donnée pour obtenir l'impression du sous-total ou du total. Toute pesée effectuée par l'ensemble en mode manuel sera enregistrée comme telle sur l'imprimé.

Conditions d'approbation:

(1) La présente approbation ne couvre que 20 appareils. Le fabricant ou le distributeur doit faire part de tout appareil vendu, loué ou cédé de quelque autre façon, au Chef du laboratoire des masses, de la Direction de la Métrologie légale, à Ottawa.

(2) Aucun appareil ne doit être vendu, loué ou aliéné de toute autre façon à des fins commerciales sans que l'acheteur n'ait d'abord été avisé par écrit que l'appareil n'a reçu qu'une approbation provisoire.

(3) Le présent avis expire un ans après sa date d'émission.

Conditions of Approval: Continued

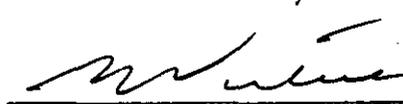
(4) On expiry of this approval only models listed or described having the same nominal capacities and the same nominal physical dimensions and construction as an installation that has been inspected and verified by Weights and Measures, will be considered for full formal approval. After the date of expiry of this Temporary Approval if a model that has not been approved is to be installed, a new application must be submitted, with installation drawings, in order that the Temporary Approval may be reactivated and an inspection arranged.

Reference No.: G6922-S1024

Conditions d'approbation: Suite

(4) Dès expiration du présent avis, seuls les modèles dont les capacités et dimensions nominales ainsi que la construction sont identiques à celles d'une installation déjà inspectée et vérifiée par la Division des poids et mesures seront considérés pour approbation officielle entière. Après la date d'expiration de l'approbation provisoire pour qu'un modèle non approuvé soit installé, une nouvelle demande devra être présentée avec les plans de l'installation afin que l'approbation provisoire puisse être de nouveau en vigueur et qu'une date d'inspection puisse être fixée.

N° de référence: G6922-S1024



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de la Métrologie légale

MAR 26 1984



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada

Métrieologie léegale

APPROVAL No. / N° D'APPROBATION
S.WA-T212 Rev. 2

S/10

OCT 21 1985

NOTICE OF TEMPORARY APPROVAL

AVIS D'APPROBATION TEMPORAIRE

Issued by statutory authority of
the Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir sta-
tutaire du Ministre de Consommation et
Corporations à la demande de:

Superior Scale Company Limited
179 Eagle Drive
Winnipeg, Manitoba
R3R 1V4

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

62 Full Electronic Bulk Weighing System /
Ensemble de pesage en vrac entièrement
électronique.

Superior Scale Co. Ltd.
Winnipeg, Manitoba

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

SSH-2-3
SSH-3-3
SSH-4-3
SSH-4-4

2 tonnes/tonnes
3 tonnes/tonnes
4 tonnes/tonnes
4 tonnes/tonnes

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
salient features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

Weight is recorded and printed as GROSS - total weight in hopper, TARE - weight remaining in hopper after discharge and NET - the correct arithmetic difference between the gross and tare. The draft number is also printed alongside the net weight. The cycle continues with feed, discharge, print, until the total weight is reached. At this time the system stops, and may be commanded to print a sub-total or total. Any manual drafts will be recorded with the word manual next to that particular draft.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Les données relatives au poids sont ensuite enregistrées et imprimées: le poids brut ou poids total du contenu de la trémie, la tare ou poids du contenu de la trémie après déchargement et le poids net calculé comme étant la différence exacte entre le poids brut et la tare. Le numéro de la pesée est imprimé à côté du poids net. Le cycle continue (chargement, déchargement et impression) jusqu'à ce que le poids total soit atteint, puis l'ensemble s'arrête. Une commande peut alors être donnée pour obtenir l'impression du sous-total ou du total. Toute pesée effectuée par l'ensemble en mode manuel sera enregistrée comme telle sur l'imprimé.

<u>MODEL NUMBER</u> <u>N° de modèle</u>	<u>CAPACITY</u> <u>Capacité</u> tonnes/tonnes	<u>N° OF LOAD CELLS</u> <u>N° de dynamomètre</u>	<u>LOAD CELLS CAPACITY</u> <u>Cap. des dynamomètres</u>
SSH-2-3	2	3	1000 kg
SSH-3-3	3	3	1500 kg
SSH-4-3	4	3	2000 kg
SSH-4-4	4	4	1500 kg

SUMMARY DESCRIPTION:

The system consists of 4 main components. The digitizer, totalizer and cut-off control, 103 control box (consists of relays, power supplies, manual over ride system) and the weight receiving element specifically a hopper scale.

The digitizer reads the scale, transmits the data via an interface to the totalizer and cut-off processor; the processor compares weights to entered presets and commands the control box to open and close feed and discharge gates at the appropriate times. When a preset total has been reached, the system will stop drafting and totalize all net weights which have passed through the hopper scale.

Safety interlocks are incorporated at three different phases of the system. The processor is programmed to inhibit both feed and discharge signals at the same time. The controllers relay logic prohibits simultaneous feed and discharge commands. Limit switches mounted on the feed and discharge gates prevent either gate from opening while the other is still in operation. All keyboard and push-button switches are inoperative once the system has been programmed and in automatic operation.

The initial set-up of the system involves entering time and date, station number, *zero deviation and draft size. These aforementioned parameters stay in the microprocessor's memory until they are either intentionally cleared, or, a power failure of approximately 1½-2 hours is experienced.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Il s'agit d'un ensemble à 4 composants principaux: le numériseur, la commande du totalisateur et du circuit de coupure, la boîte de commande 103 (constituée de relais, de blocs d'alimentation et du circuit de commande de dérogation manuelle) et l'élément récepteur de charge, plus précisément une balance à trémie.

Le numériseur transmet les données enregistrées par la balance au processeur du totalisateur et du circuit de coupure par l'intermédiaire d'une interface. Le processeur compare les poids obtenus aux poids prédéterminés et indique à la boîte de commande d'ouvrir et de fermer les vannes de chargement et de déchargement aux moments voulus. Lorsqu'un total prédéterminé est atteint, le système cesse d'effectuer des pesées et calcule le total de tous les poids nets enregistrés par la balance à trémie.

Des dispositifs de verrouillage de sécurité ont été prévus à trois différentes phases du système; le processeur est programmé de façon à invalider les signaux de chargement et de déchargement qui sont transmis simultanément, la logique des relais du contrôleur empêche que des commandes de chargement et de déchargement se produisent en même temps et des interrupteurs de fin de course situés sur les vannes de chargement et de déchargement empêchent que l'une des vannes ne s'ouvre alors que l'autre est encore en mouvement. Tous les interrupteurs à poussoir et toutes les touches du clavier se bloquent dès que la programmation est terminée et que l'ensemble fonctionne en mode automatique.

La programmation initiale consiste en l'introduction de l'heure et de la date, du numéro de poste, *de l'écart du zéro et du poids de la pesée. Ces paramètres sont conservés dans la mémoire du micro-processeur jusqu'à ce qu'ils soient volontairement effacés ou jusqu'à ce qu'une panne d'électricité d'une durée d'environ 1½-2 heures se produise.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein being under evaluation for approval in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, temporary approval for the period necessary to complete such evaluation is hereby granted pursuant to subsection 3(2) of the said Act. All devices installed for use in trade under authority of this temporary approval shall be modified as may be necessary to conform to all applicable regulations and specifications or shall be removed from service upon approval being granted or denied pursuant to subsection 3(1) of the said Act. These temporary approval terms shall be made known by the seller in writing to the purchaser prior to any sale of devices of the identified type(s).

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications relating thereto, established under the Weights and Measures Act, and certification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement des types d'appareils identifiés ci-dessus faisant présentement l'objet d'une évaluation aux fins d'approbation conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, une approbation temporaire est accordée par les présentes, pour la durée de ladite évaluation, en application du paragraphe 3(2) de ladite loi. Tous les appareils installés en vertu de la présente approbation temporaire devront être modifiés comme il se doit afin de satisfaire à toutes les exigences pertinentes du Règlement et des prescriptions relatives ou devront être retirés du service si une approbation est accordée ou refusée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi. Avant de vendre tout appareil des types identifiés, le vendeur doit informer l'acheteur, par écrit, des conditions de la présente approbation temporaire.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures, et doivent être certifiés conformes en sus d'être approuvés par les présentes. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement.

Compliance with the following additional requirements is a condition of this temporary approval.

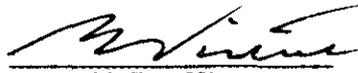
The Head of the Mass Laboratory, Legal Metrology Branch, Department of Consumer and Corporate Affairs, at Ottawa shall be notified in writing prior to installation of each device sold, leased or otherwise disposed of for use in trade and the total number of devices installed shall not exceed 20.

Unless its extension is authorized in writing, by the undersigned, this temporary approval shall expire two years from date of issue.

La présente approbation temporaire est accordée sous réserve de conformité aux exigences supplémentaires suivantes.

L'agent principal du Laboratoire des masses de la Direction de la Métrologie légale, Ministère de la Consommation et des Corporations, à Ottawa, doit être notifié, par écrit, à l'avance de l'installation de chaque appareil vendu, loué ou cédé de quelques autres façons pour utilisation dans le commerce, et le nombre total des installations ne doit pas dépasser 20.

A moins que la prolongation soit autorisée, par écrit, par le soussigné, la présente approbation expire après deux ans de la date d'émission.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

File Number/Numéro de dossier:
O6922-S1023

OCT 21 1985